



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hauts-de-Seine

Division du premier degré (D1D)

D1D1 – Mouvement et affectations

Affaire suivie par : Souade Har

Bureau 16 56

Tél : 01 71 14 27 46

Courriel : ce.ia92.d1d1@ac-versailles.fr

167-177, avenue Frédéric et Irène Joliot-Curie
92013 Nanterre Cedex

Nanterre, le 31 mai 2021

la directrice académique des services de
l'Éducation nationale,
directrice des services départementaux de
l'Éducation nationale des Hauts-de-Seine

à

Mesdames les inspectrices, Messieurs les
inspecteurs de l'Éducation nationale

Mesdames les directrices et Messieurs les
directeurs

- des écoles maternelles et élémentaires
- d'écoles d'application
- d'EREA
- de SEGPA

Mesdames les institutrices, Messieurs les
instituteurs et Mesdames et Messieurs les
professeurs des écoles

Objet : **Mouvement intra départemental 2021 – Appel à candidatures spécifique pour les postes à profil ne relevant pas de l'enseignement spécialisé**

Référence : **BOEN spécial n° 10 du 16 novembre 2020**
Note de service du 13-11-2020 relative à la mobilité des personnels enseignants du premier degré – Rentrée scolaire 2021
Circulaire n° 2021-06 du 31/03/2021 - Mouvement intra départemental 2021

Les règles et procédures du mouvement intra départemental 2021 font l'objet d'une circulaire départementale qui est publiée depuis le 31 mars 2021 sur le site de la DSDEN des Hauts-de-Seine. Cette circulaire décline les lignes directrices de gestion ministérielles et académiques :

<http://www.ac-versailles.fr/dsden92/cid157511/mouvement-intra-departemental-2021.html>

Les postes à profil nécessitent un recrutement pour lequel l'adéquation poste/profil doit être la plus étroite, dans l'intérêt du service. Dans ces situations limitées, la sélection des candidats s'effectue hors barème. Ces postes, publiés hors mouvement, sont pourvus par des agents ayant déposé leur candidature et ayant été sélectionnés par la commission départementale compétente.

Le poste à profil ne relevant pas de l'enseignement spécialisé concerné par cet appel à candidatures est le suivant :

● **Poste de conseiller pédagogique auprès de l'IEN chargé de la mission Numérique :
1 poste**

Il convient de se référer à la fiche de poste en annexe jointe à l'appel à candidatures.

Ce poste fait l'objet d'un appel à candidature spécifique. Il ne figure donc pas sur le cahier des postes offerts au mouvement. Une commission départementale examinera les candidatures et proposera à la Directrice académique un classement des candidatures. La validité du classement est celle de l'année scolaire au titre de laquelle l'entretien a eu lieu.

L'intéressé(e) sera nommé(e) en fonction de ce classement, hors barème, à titre définitif. L'obtention de ce poste annule la participation au mouvement intra départemental.

MODALITÉS

L'appel à candidatures sur les postes à profil fait l'objet d'une publication sur le site de la DSDEN des Hauts-de-Seine ainsi que d'un message sur I PROF.

Les enseignants qui souhaitent répondre à l'appel à candidatures doivent transmettre par courriel à l'adresse mail : ce.ia92.d1d1@ac-versailles, **avant le vendredi 04 juin 2021, 14 heures :**

- Le formulaire de candidature
- Une lettre de motivation

Les convocations vous seront transmises par mail, elles indiqueront les lieux, dates, heures et modalités de l'entretien.

Dominique FIS

FORMULAIRE D'APPEL À CANDIDATURES
POUR POSTES SPÉCIFIQUES NE RELEVANT PAS DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

**À retourner pour le vendredi 04 juin 2021, 14h00, délai de rigueur,
Accompagné d'une lettre de motivation à l'adresse :**

ce.ia92.d1d1@ac-versailles.fr

NOM D'USAGE :

NOM PATRONYMIQUE :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

COURRIEL :

Avez-vous déjà participé aux entretiens sur postes spécifiques ?

OUI NON

Si oui, précisez :

L'année :

Le type de poste :

L'année :

Le type de poste :

L'année :

Le type de poste :

Je déclare avoir pris connaissance de la fiche de poste correspondant à l'entretien de conseiller pédagogique auprès de l'IEN chargé de la mission Numérique

Date :

Signature :

Fiche de poste de conseiller pédagogique auprès de l'IEN chargé de la mission Numérique

PARTICULARITES DE LA MISSION

- Le profil du poste
Rattaché à la 25ème circonscription, il exerce ses missions pour l'ensemble du département et plus spécifiquement sur un des trois pôles :
Nord : Gennevilliers / Neuilly
Centre : Nanterre /Boulogne
Sud : Antony / Vanves
- Les particularités
Mobilité, disponibilité, adaptabilité, culture numérique maîtrisée
- Les objectifs et le programme d'actions
Mise en œuvre de la politique numérique départementale dans le cadre du projet académique et des dispositifs nationaux

DESCRIPTION DU POSTE

Le conseiller pédagogique numérique est un enseignant maître formateur du premier degré. Il est placé sous l'autorité de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale pilote du groupe départemental numérique dont il est un collaborateur direct et auquel il rend compte régulièrement du travail conduit. Il lui apporte son expertise, le conseille et l'aide à la prise de décision.
Ce poste est à temps complet et est à pourvoir à la rentrée scolaire de septembre 2021.

Dans le cadre de sa spécialité, le conseiller pédagogique participe aux actions coordonnées par l'IEN en charge du suivi de ce dossier.

CONDITIONS D'EXERCICE SPÉCIFIQUES

Pour le département, il est amené à :

- Travailler sur des dossiers départementaux particuliers confiés par l'IEN dont il dépend
- Accompagner le déploiement des environnements numériques de travail,
- Accompagner le déploiement de la e-formation, notamment sur M@gistere,
- Participer au déploiement des différents services du numériques (ARENA et édu-portail académique...)
- S'impliquer dans la dynamique de communication départementale (site pédagogie 92, production de supports d'information...)
- Veiller à la sécurisation des usages du numérique dans écoles (dispositifs de filtrage, chartes, RGPD...)
- Apporter son expertise pédagogique autour des usages du numérique dans les groupes départementaux
- Participer à la coordination et au fonctionnement du groupe départemental numérique Concevoir, mettre en œuvre et gérer des parcours d'e-formation,
- Concevoir des supports numériques pour la formation (films, applications numériques, logiciels, serious games...),
- Impulser et valoriser des usages liés aux évolutions technologiques
- Concevoir des supports numériques d'accompagnement pour les enseignants
- Concevoir et conduire des actions de formation continue premier degré et inter degré dans le domaine du numérique inscrites au plan départemental de formation.
- Coordonner l'action des ERUN qui officient au sein du pôle numérique dont il a la charge.
- Participer activement aux réunions de travail académiques

DÉTAIL DES MISSIONS CONFIEES

